

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE RÉSOLUTION**

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Maintenons les cartes journalières CFF

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La Suisse a la chance de posséder un réseau de transport public, notamment un réseau ferroviaire dense qui permet de se rendre facilement aux quatre coins de notre pays. Si ce réseau est efficace, les prix pratiqués ne sont pas toujours accessibles à toutes les bourses, même avec un abonnement demi-tarif.

Ainsi, depuis des années, la mise à disposition par les communes de cartes journalières donne la possibilité à beaucoup de découvrir la Suisse ou simplement de se déplacer à des prix raisonnables. Dans cet esprit, la Ville de Vernier vend vingt cartes journalières quotidiennement pour le prix de CHF 42.-. C'est donc plus de 7'000 cartes qui sont à disposition chaque année et le succès ne se dément pas puisque qu'aux comptes 2019, les revenus tirés de la vente se sont fixés à plus de CHF 295'000.-, ce qui démontre que les 7'000 cartes ont quasiment toutes trouvé preneur.

Devant ce succès, la décision de l'Alliance Swiss pass qui coordonne cette prestation de la supprimer à l'horizon 2023 est un non-sens. Alors que l'on désire favoriser l'utilisation des transports publics et participer à la transition écologique, la suppression d'une prestation appréciée et hautement symbolique va dans la mauvaise direction. Au contraire, il serait souhaitable de stimuler ce genre de prestations.

Les arguments entendus sur la diminution de l'utilisation de ces cartes et des difficultés de distribution ne sont pas audibles, car ce n'est pas ce qui est constaté sur le terrain. En outre, les projets futurs de remplacement de la prestation sont trop flous pour imaginer sereinement des solutions pérennes.

Dans ces conditions, la Ville de Vernier doit pouvoir affirmer sa volonté de continuer à offrir une prestation appréciée de la population et qui s'inscrit dans une politique favorable à une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tout le monde.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

déclare :

- 1 s'opposer à la suppression des cartes journalières CFF mises à disposition par les communes ;
- 2 transmettre, par l'entremise du Conseil administratif, la présente opposition aux acteurs concernés, en particulier l'Alliance Swiss pass, les CFF ainsi qu'au DETEC.

Céline FORNEY, Johan MARTENS, Jean-Pierre TOMBOLA,
Wahba GHALY,

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 24 février 2021